

LOGO QUALIOPi : QUELS SONT LES
RISQUES D'UNE MAUVAISE MISE EN
APPLICATION DE LA CHARTE ?

16/03/2023



PRÉSENTATIONS



Delphine Landes

Auditrice QUALIOPi et chargée de certification pour ActivCert

Contexte et responsabilités?



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des
catégories d'actions suivantes :

Actions de formation

CONTEXTE

QUALIOPI = MARQUE de garantie qualité des PAC*

PAC : Prestataires d'actions concourant au développement des compétences dans le cadre :

- d'**actions de formation**,
- de **bilans de compétences**,
- d'actions permettant de faire **valider des acquis de l'expérience**,
- d'actions de **formation par apprentissage**



Utilisable **GRATUITEMENT** uniquement par les prestataires ayant obtenu la certification



~~Consultants, organisme non certifié ou en cours de démarche...~~

CONTEXTE

QUALIOPI = MARQUE de garantie qualité des PAC*

Elle ne peut être délivrée que par :

- **Un organisme certificateur référencée par le Ministère du travail ac crédités ou en cours d'accréditation COFRAC**

[Liste des organismes certificateurs | ministère du Travail \(travail-emploi.gouv.fr\)](https://travail-emploi.gouv.fr)

- **Une instance de labellisation reconnue par France compétence**

[Liste des organismes certificateurs | ministère du Travail \(travail-emploi.gouv.fr\)](https://travail-emploi.gouv.fr)

LA CHARTE D'UTILISATION

3 documents clefs pour le logo QUALIOPI :

- [Règlement d'usage](#), version du 16 septembre 2021, pour une bonne information de toutes les parties prenantes.
- [Charte d'usage](#) pour une bonne information de toutes les parties prenantes
- [Charte graphique](#) pour les utilisateurs et les garants

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/acteurs-cadre-et-qualite-de-la-formation-professionnelle/qualiopi>



PARTIES PRENANTES



Propriétaire de la marque :

- **L'Etat**

Utilisateurs de la marque :

- **PAC** : prestataires certifiés

Garants de la certification :

- **Organismes certificateurs & instances de labellisation** qui délivrent la certification et veillent, avec l'Etat, au bon usage de la marque

Récepteurs de la marque

- **Candidats à la formation** : salariés, demandeurs d'emploi, particuliers
- **Employeurs**
- **Financeurs** : Etat, Régions, Pôle emploi, AGEFIPH*, OPCO*, CPIR*, CDC*

*AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapée

*OPCO : Opérateurs de compétences

*CPIR : Commission paritaire interprofessionnelle régionale renommée « AT PRO »

*CDC : Caisse des dépôts et consignations

PROPRIÉTAIRE DE LA MARQUE : L'ETAT

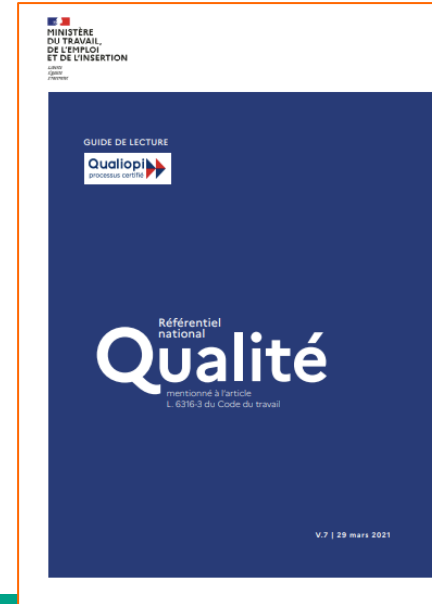
Propriétaire de la marque :

➤ **L'Etat**



Tout dépôt de marque ou réservation de nom de domaine reprenant tout ou partie de la marque est interdit (identique ou similaire).

Seul l'Etat est habilité à utiliser le logo Qualiopi sans Marianne ni mention République Française, dès lors que le bloc Marianne figure déjà sur les communications portées par l'Etat, conformément à la charte graphique de la marque Etat



UTILISATEURS DE LA MARQUE : PRESTATAIRES CERTIFIÉS

Utilisateurs de la marque :

- **PAC** : prestataires certifiés

La marque doit toujours être **accompagnée de la mention adaptée correspondant à la catégorie d'action dont le processus a été certifié**, et ce, selon la forme définie par la charte graphique* qui complète le présent document :

- actions de formation ;
- bilans de compétences ;
- actions permettant de valider les acquis de l'expérience ;
- actions de formation par apprentissage.



La marque **peut être associée au logo du PAC** dans le respect des règles de la charte graphique sur :

- Les documents imprimés (catalogues, affiches, brochures...);
- Les documents de présentation (diaporamas...);
- Les vecteurs de communication en ligne (sites internet...).

UTILISATEURS DE LA MARQUE : PRESTATAIRES CERTIFIÉS

Utilisateurs de la marque :

- **PAC** : prestataires certifiés



Il est interdit d'utiliser la marque :



- **dans une publicité** (publication ou tout support média) pour une action de formation en particulier.



- sur l'**attestation de formation** ou sur tout support dédié uniquement à une action de formation (attestation de formation, attestation de présence, programme de formation, convention ...)



- **Possibilité de mettre « Organisme certifié Qualiopi, n° du certificat » sur les documents relatifs à une action en particulier.**

UTILISATEURS DE LA MARQUE : PRESTATAIRES CERTIFIÉS



Communication trompeuse :

- **Utilisation du logo Qualiopi d'un partenaire**
- **Utilisation du logo Qualiopi du donneur d'ordre quand on est sous-traitant**

ORGANISMES CERTIFICATEURS



Organisme certificateur = garant de la bonne utilisation de la marque

Chez Activcert, nous effectuons **plusieurs contrôles** :

- A **signature du contrat** (consultation du site internet, réseaux sociaux ...)
- **Lors de l'audit initial** (fait par l'auditeur)
- De **façon aléatoire**, par le bureau administratif
- **Lors de l'audit de surveillance** (fait par l'auditeur)

LES RISQUES ENCOURUS



En cas de manquement constaté aux dispositions du Règlement d'usage, après que le PAC a été appelé à s'expliquer, il lui **notifie les manquements avérés** par tous moyens et le **met en demeure** de se mettre en conformité **dans un délai de 30 jours calendaires max (cf. Règlement d'usage)**

À défaut de mise en conformité, il peut procéder à :

- La non-certification,
- **Mise en demeure** et remise en conformité sous 30 jours
- **La suspension du certificat**
- **Au retrait de la certification Qualiopi**
- Ou au non-renouvellement de la certification.

} **Obligation de signalement à l'Etat Français**
> SANCTIONS EVENTUELLES

En cas d'usage non conforme de la marque signalé par l'Etat, l'organisme certificateur en est informé et en tirera toutes les conséquences sur la certification qualité.

Comment utiliser le logo Qualiopi?



La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :

Actions de formation

CHARTRE GRAPHIQUE



Logotype

Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



TOUJOURS DANS LE CARTOUCHE BLANC

Le logo ne peut être modifié de quelque façon que ce soit.



Typographie recommandée

POLICE POUR LES TITRES

Arial Black
abcdefghijklmnopqrstuvwxy
0123456789

POLICE POUR LE TEXTE COURANT

Arial regular
abcdefghijklmnopqrstuvwxy
0123456789

Colorimétrie



quadri > rvb > web

C/0 R/225 #E1000F
M/100 V/0
J/100 B/15
N/0



quadri > rvb > web

C/100 R/0 #000091
M/90 V/0
J/20 B/145
N/7

CHARTE GRAPHIQUE

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :

- Actions de formation**
- Bilan de compétences**
- Centre de Formation des Apprentis**
- Validation des Acquis de l'Expérience**



CHARTRE GRAPHIQUE

Zone de protection de la signature



taille minimale de la signature

Il n'est pas autorisé dans une communication d'un émetteur tiers à l'État de :

associer le bloc-marque ministériel et le logotype



utiliser le logo Qualiopi sans bandeau



mettre le logo en transparence



changer la typographie du logo



Changer la couleur du texte



changer la couleur des triangles



appliquer des effets au logo



déformer le logo



CHARTRE GRAPHIQUE

Placement du logo par rapport au logo partenaire



Pour les petits formats identitaires (ex: signatures de mail, signalétique, en environnement non-maîtrisé ...) le logo du partenaire peut être adjoint au logotype de Qualiopi pour permettre un endossement à proximité.

Espace de séparation en proportion entre les logos



**Vous avez la parole !
Questions dans le tchat**

EQUIPE ACTIVCERT “ECOUTE ET BIENVEILLANCE”



www.activcert.fr

Les contacts



www.activcert.fr

Tel : 04 94 88 06 67

Clients : client@activcert.fr